



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Évolution de carrière des agents de la fonction publique hospitalière

Question écrite n° 17311

Texte de la question

Mme Marie-Noëlle Battistel attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'absence de promotion de grade des adjoints administratifs de seconde classe dans la fonction publique hospitalière. De nombreux agents de la fonction publique hospitalière expriment leur sentiment d'injustice face à l'absence de promotion de grade des adjoints administratifs de seconde classe. Cette absence de revalorisation, associée au gel du point d'indice, constitue un frein à l'évolution des carrières et du pouvoir d'achat des personnels concernés. Ce sentiment d'injustice est amplifié par le fait que, dans le cadre du reclassement de 2017, les adjoints administratifs ont rejoint le grade d'adjoint administratif de seconde classe. Les adjoints administratifs de seconde classe, eux, n'ont pas évolué. Cet exemple illustre le sentiment partagé par de très nombreux agents de la fonction publique hospitalière face à la faiblesse de la reconnaissance qui leur est accordée au regard de la difficulté grandissante de leurs emplois. Elle lui demande donc ce que le Gouvernement compte engager pour rétablir une égalité de traitement dans l'évolution de carrière des personnels hospitaliers.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Noëlle Battistel](#)

Circonscription : Isère (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17311

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2019](#), page 1837

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)